

Approbation des modalités de contrôle des
connaissances et de la structure d'enseignement
2024-2025 de l'UE environnement et Santé

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 mai 2024

Délibération 2024/05/CFVU – 56

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

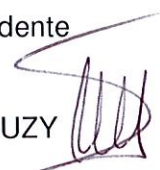
Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les modalités de contrôle des connaissances et la structure d'enseignement 2024-2025 de l'UE environnement et Santé.

Toulouse, le 21 mai 2024



La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 39
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

FACULTE DE SANTE - FORMATIONS TRANSVERSALES

UE ENVIRONNEMENT ET SANTE

Programme des enseignements
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Année universitaire 2024-2025

A/ PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

1. ETUDIANTS CONCERNES – ECTS

FORMATION	NIVEAU DE LA FORMATION	NOMBRE D'ECTS
Médecine	2 ^{ème} année	1
Odontologie	2 ^{ème} année	1
Pharmacie	2 ^{ème} année	1
Maïeutique	2 ^{ème} année	1

2. DESCRIPTION

1 ECTS	Position dans le cursus : Enseignement annuel de la DFG2 santé		
Cours magistraux	0 h		
Travaux dirigés	0 h		
Travaux pratiques	0 h	0 séance	
Séminaire en présentiel + table ronde	4h	1 séminaire (fin janvier)	2 thématiques de 2 h 4h de séminaire avec présence obligatoire pour valider l'UE
Autoformation (outil numérique) : accès illimité à une plateforme de ressources en ligne (sous forme de vidéo de 10 à 20 minutes et 1 QCM se reportant à chaque vidéo). Accès au 4 blocs de compétences en ligne (plusieurs vidéos par bloc). – Estimation Nombre d'heure de travail personnel = 6 heures – Plateforme d'enseignement ouverte de janvier à mars			
Répartition théorique/présentiel : dans la note finale : 100 % théorique et présence obligatoire au séminaire			

3. ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE (sous l'égide de l'UFR Santé)

Responsables

- **Sixou Michel** (département d'odontologie)
- **Rouzaud Laborde Charlotte** (département de pharmacie)
- **Delcourt Nicolas** (département de pharmacie)
- **Hérin Fabrice** (département de médecine, maïeutique et paramédical)
- **Carrié Didier** (département de médecine, maïeutique et paramédical)

Équipe pédagogique

L'identité des intervenants est susceptible d'être modifiée en cours d'année. Pendant la phase pilote, l'équipe pédagogique est la même que l'équipe des responsables de l'UE

4. OBJECTIFS GLOBAUX DE L'ENSEIGNEMENT

Cette UE s'inscrit dans le programme d'enseignement du DFG2 des formations de Médecine, de Maïeutique, d'Odontologie et de Pharmacie.

Il a pour objectif de :

- 1) Donner aux étudiants les connaissances des grandes lignes de la santé environnementale, ses enjeux pour demain et les leviers pour agir.

- 2) Donner accès libre à une plateforme en ligne d'environ 6 heures de Vidéo, réparties en 4 blocs de compétence (Plateforme gérée par Dr Marine Sarfati à Lyon)
- 3) Participer à 1 séminaire en pluriprofessionnalité avec table ronde sur 2 thèmes actuels en Santé environnementale.

5. PRÉREQUIS

- Aucun

6. CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ATTENDUES À L'ISSUE DE L'ENSEIGNEMENT

À l'issue de cet enseignement en ligne, l'étudiant doit avoir connaissance des éléments suivants en lien avec les 20 vidéos sur la plateforme de l'UNESS :

- Comprendre les visions :
 - Systémique
 - Désanthropocentrée
 - Evolutive
 - Nuancée et complexe
 - Transdisciplinaire et multi-échelle
- Avoir des connaissances sur les thématiques :
 - Les approches de la santé
 - Les limites planétaires et santé
 - La place de l'Environnement, Santé et Société
 - Les leviers d'action.

À l'issue du séminaire, l'étudiant doit avoir pris conscience des conséquences de l'environnement sur la santé humaine (un facteur environnemental et un milieu)

B/ MODALITÉS DE CONTRÔLES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES U.E

	Enseignement théorique	Présence au séminaire	Total
Session 1	100% Note sur 20 aux QCM	Présence obligatoire (ABI et ABJ non pris en compte) - Erasmus en visio	1 note sur 20 points =100% Admission : - si note > ou = à 10 points. - Présence au séminaire
	CT	CC	
Session 2	CT 100 % Réalisation par l'étudiant d'un document sur un sujet spécifique choisi par l'enseignant responsable de la formation concernée par cet étudiant (Pharmacie, Odontologie ou Médecine ou Maïeutique)		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER
FACULTÉ DE SANTÉ

Les étudiants en mobilité ERASMUS :

Les étudiants qui effectuent une mobilité ERASMUS (semestre 2, ou année complète) doivent obligatoirement valider cette UE.

Ils auront la possibilité de suivre le séminaire en distanciel. Ils seront formés et évalués, comme les autres étudiants, en ligne, sur la plateforme dédiée.

Toulouse le 24/05/2024



La présidente de l'Université,